

L'actualité  
de votre  
commune



# Arnouville

## magazine

www.arnouville95.fr - DÉCEMBRE 2014 - n° 57

*Joyeuses fêtes  
de fin d'année*



L'actualité voirie :  
travaux et plan neige  
au programme



Élections départementales :  
votre canton  
va changer



Zoom sur...  
**CCAS**, la solidarité  
au quotidien

## Le temps de toutes les solidarités



**D**ans quelques jours, c'est Noël. Un temps d'apaisement que célébrera la plupart des familles, autour du rituel des cadeaux, des moments familiaux et pour certains des célébrations religieuses. Noël qui apporte de la joie et de la lumière à tous, dans un esprit de tolérance et de partage hélas, submergé par la dimension purement commerciale des fêtes de fin d'année.

Voilà ce qui doit aussi nous ramener à plus d'humanité. La solitude n'est jamais plus grande que dans ces moments de joie collective. Je pense tout particulièrement aux personnes âgées, handicapées ou malades, aux personnes isolées.

La ville consacre d'importants moyens financiers, matériels et humains pour accompagner nos concitoyens dans leur vie quotidienne, lorsque l'âge ou l'état de santé aboutit à une perte d'autonomie. Ce magazine fait le point sur les dispositifs existants qui n'ont qu'un objectif : retarder au plus tard possible le départ vers une maison de retraite, vers un établissement d'accueil ou vers l'hôpital. Bref,

favoriser le maintien à domicile qui demeure le souhait le plus ardent de nos aînés et, plus largement, de chacun d'entre nous. Ces services ont bien sûr un coût, mais nous sommes là au cœur de notre mission.

Je salue donc le travail de nos agents communaux, toute l'année aux côtés des Arnouvillois qui ont besoin d'une présence humaine et d'une aide active, ainsi qu'au personnel du CCAS qui vous accompagne dans la gestion de vos droits comme de vos difficultés.

Une solidarité à la fois généreuse et responsable qui n'oublie jamais, à Arnouville, de respecter des droits tout en rappelant les devoirs. Je suis personnellement très attaché au respect de cet équilibre essentiel. La solidarité doit à la fois accompagner, secourir et responsabiliser.

Vous aussi, avez un rôle à jouer. La solidarité est l'affaire de tous. Par une attention régulière auprès des voisins et des proches, par une bonne entente dans le voisinage, nous pouvons tous être acteurs de l'entraide.

Je sais pouvoir compter sur vous, les Arnouvillois. J'en veux pour preuve la générosité qui s'est exprimée, malgré la crise, à l'occasion du dernier Téléthon. C'est un beau geste collectif pour une belle cause. Je vous en remercie.

**Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.**

Votre maire,

Michel Aumas

### • LE STADE DE LA VALLÉE, BIENTÔT EN SYNTHÉTIQUE



Le terrain de football du stade de la Vallée va à son tour être modernisé et adopter le gazon synthétique. La décision a été prise par la majorité lors du Conseil municipal du 15 octobre dernier, les élus ayant, dans la foulée, autorisé le maire à effectuer les traditionnelles demandes de subventions auprès du Conseil général et du Conseil régional. La transformation du terrain permettra d'élargir les plages d'utilisation et d'améliorer le confort des joueurs qui évoluent actuellement sur un sol en stabilisé. Ce sera le second terrain en synthétique mis à disposition des footballeurs arnovillois après l'utilisation de cette technique au stade Léo Lagrange où l'herbe artificielle donne toute satisfaction. Autres avantages : plus d'arrosage, un entretien limité et une utilisation par tous les temps.

### • BARREAU DE GONESSE : NE RESTONS PAS À QUAI !



Le Conseil municipal a signé, à l'unanimité, une motion adressée au président du Conseil régional, Jean-Paul Huchon, lui réclamant le maintien du projet de liaison ferroviaire du barreau de Gonesse qui doit permettre de se rendre sur la plate-forme de Roissy depuis la gare d'Arnouville. « Joindre les lignes B et D du RER en passant par le triangle de Gonesse constitue un projet d'aménagement du territoire ambitieux pour l'Est du Val-d'Oise » précise la motion. Les élus réclament également le prolongement du tramway T5 jusqu'au Bourget via Garges-lès-Gonesse. Ces différents projets amélioreront la desserte de tout l'Est du Val-d'Oise précise le texte qui demande également à la SNCF de rendre publiques les conclusions des dernières études menées sur ces dossiers.

**> En savoir plus : [www.nouvellebranche-rerd.fr](http://www.nouvellebranche-rerd.fr)**

## 4 OCTOBRE : CARTON PLEIN POUR LE MARABOUT SHOW

Dans le cadre du 14<sup>e</sup> festival de théâtre amateur et avec la complicité active du théâtre de Quat’Sous, les comédiens Nicolas Huan et Jérémy Boutier, deux anciens arnouillois, sont revenus aux sources présenter leur propre pièce de théâtre devant un public conquis! Ils avaient auparavant joué à guichets fermés au théâtre de Ménilmontant à Paris. Sans aucun doute, leur retour fracassant dans notre commune a ravi le public présent le 4 octobre dernier où le Grand Marabout et son assistant Arturo ont tenu une consultation grandeur nature et ont apporté « réponses et solutions » aux personnes qui ont bien voulu monter sur scène à leurs côtés! On en redemande...



## 11 OCTOBRE : LE DANCEFLOOR LE PLUS ANIMÉ DE L’AUTOMNE



C’était le coup d’envoi de la saison culturelle 2014/2015 à Arnouville! Le 11 octobre dernier, le service Culturel proposait une soirée dansante inter-générationnelle au sein de l’Espace Charles Aznavour. Au son des platines du DJ Peter Pan’s, la centaine de participants venue danser et s’amuser, a pu profiter d’une ambiance décontractée en famille ou entre amis. Du clubbing au cha-cha-cha, de l’entre-deux-guerres à nos jours... Toutes les générations se sont entremêlées sur le dancefloor le plus animé de l’automne.

## 16 OCTOBRE : LES COLLÉGIENS SUR LA LIGNE DE DÉPART

Filles et garçons du collège Jean Moulin ont répondu présents en nombre à l’occasion du traditionnel cross de rentrée de l’établissement organisé par Monsieur Thierry, l’un des professeurs d’EPS du collège. De la rue Jean Zay, puis par la rue Dubarle, en passant par les terrains de tennis de la Nef et en franchissant la ligne d’arrivée du côté du Cossec, la centaine de collégiens qui s’est succédée sur la ligne de départ n’a pas manqué d’assister à la fin de la manifestation, à l’incontournable remise des récompenses offertes par la Ville. Félicitations à tous les participants.



# “À vous de voir”

## 11 NOVEMBRE : UNE DATE QUE L'ON N'OUBLIE PAS



Le Maire Michel Aumas et le Conseil municipal aux côtés des associations patriotiques, des porte-drapeaux, des autorités civiles et militaires, ont commémoré le 96<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 devant le monument aux morts du cimetière communal où sont gravés pour l'éternité les noms des enfants d'Arnouville, morts pour la France, au cours notamment de la Première Guerre mondiale. L'hymne européen et la Marseillaise ont été entonnés par une belle et grande délégation d'enfants de l'école Jean Jaurès. Une cérémonie solennelle sous le soleil radieux du mois de novembre où l'hommage et le recueillement ont permis de rappeler que cent ans plus tard, nous pouvions vivre en paix.

## 11 NOVEMBRE : TROCS ET PUCES ENFANTS, 15 ANS DÉJÀ !

Lancée pour la première fois en 1999 par le service Culturel, l'opération « Trocs et Puces Enfants » a fêté le 11 novembre dernier, son quinzième anniversaire ! Un succès qui ne s'est pas démenti puisque cette année pas moins de 63 jeunes exposants se sont installés au sein de l'Espace Charles Aznavour le temps d'une journée placée sous le signe du troc. Les nombreux visiteurs venus seuls, entre amis ou en famille n'ont pas manqué ce rendez-vous désormais inscrit dans l'agenda de tous les Arnouillois. Temps fort de la journée, la remise des jouets donnés par les enfants au profit du foyer de l'Escale Sainte-Monique et de la Croix-Rouge Française en présence du maire Michel Aumas et de Nektar Balian, adjointe au maire déléguée à la Culture.



## 18 NOVEMBRE : JEANNE BARRÉ, LA VOYAGEUSE INVISIBLE

Ambiance intimiste pour les élèves des écoles arnouilloises le 18 novembre dernier à l'occasion du Festival théâtral du Val-d'Oise. L'Espace Charles Aznavour accueillait le Théâtre du Mantois qui proposait l'histoire d'une femme étonnante, Jeanne Barré. Cette dernière, déguisée en homme, s'immisce pendant deux ans au milieu d'une centaine de marins. Une aventure intrigante reprise par les deux comédiens qui, accompagnés par un violoncelliste, ont interrogé et imaginé avec talent, le parcours de cette femme. Une façon différente de voir comment une femme peut trouver sa place dans la société.

## 27 NOVEMBRE : BELLE RÉUSSITE POUR NOS BACHELIERS



Comme chaque année, le Maire Michel Aumas, aux côtés de l'ensemble de ses adjoints, a tenu à mettre à l'honneur « la jeunesse qui réussit » à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des bacheliers, salle Gavarentz. 55 jeunes Arnouvillois ont été distingués lors de ce moment convivial, quelques mois après l'obtention de leur diplôme, avec ou sans mention. La Ville leur a offert un chèque cadeau de 50 euros et les a félicités pour leur poursuite d'études. Mentions spéciales à Steven Bascle, Pauline Djamaa, Abel Constant et Nana Kouamen qui ont tous trois, obtenu leur précieux sésame avec une mention « très bien » !

## 28 NOVEMBRE : MERCİ AUX BÉNÉVOLES DU SPORT

Désormais traditionnel, le repas offert aux animateurs des clubs sportifs d'Arnouville a réuni 120 personnes salle Gavarentz. L'occasion pour le maire, Michel Aumas, et pour Joël Delcambre, adjoint au maire délégué à la Jeunesse et aux Sports, de remercier directement les bénévoles pour leur engagement au sein des clubs et leur contribution essentielle à la vie citoyenne de la commune. Les services municipaux chargés d'accompagner les clubs (service des sports, communication et Vie Associative) étaient également représentés lors de cette soirée conviviale.



## 29 NOVEMBRE : ARTISANAT ET LOISIRS CRÉATIFS



Plein de belles idées de cadeaux ont été proposées aux Arnouvillois par les membres du Club Rencontre qui ont exposé leurs travaux à l'Espace Charles Aznavour: dessin, peinture, tapisserie, peinture sur porcelaine, encadrement, peinture sur soie... Tous les classiques de l'artisanat d'art ont été rassemblés par l'équipe de Dominique Szlamowicz, directrice du Club, pour le plus grand plaisir des visiteurs... et acheteurs.

# “À vous de voir”

## 29 NOVEMBRE : QUE DU JAZZ À L'ORANGERIE



Le jazz a trouvé son espace d'expression à Arnouville: la salle de l'Orangerie du Château et son ambiance intimiste, pour des concerts rythmés par les musiciens et par le public. La première partie était assurée par les ateliers jazz du conservatoire (instrumental et vocal) sous la direction de David Fettmann et Cynthia Saint-Ville. Du très bon jazz en prélude d'une éblouissante démonstration du quatuor de Sean Gourley dans une rétrospective de la chanson américaine des années 20 jusqu'aux années 50.

## 8 DÉCEMBRE : INAUGURATION DU SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE POUR ADOLESCENTS

Ouvert en novembre 2013, le foyer d'accueil d'urgence d'adolescents en situation de rupture sociale ou familiale a été officiellement inauguré par les élus départementaux et municipaux. Ce foyer accueille une douzaine d'adolescents de 12 à 18 ans confiés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans le cadre de mesures judiciaires ou administratives. Il s'agit d'un service d'accueil d'urgence assuré par une équipe d'éducateurs, de psychologues et d'encadrants spécialisés qui permet aux jeunes d'être pris en charge pendant une durée maximale de trois mois. Ce foyer, géré par l'association JCLT pour le compte du Conseil général du Val-d'Oise, a pu ouvrir grâce à l'implication forte de la ville d'Arnouville, palliant ainsi au manque de structures de ce type dans l'Est du département.



## 5 ET 6 DÉCEMBRE : LE TÉLÉTHON DE TOUS LES RECORDS !

Tout au long de ces deux jours, la mobilisation et la ferveur des Arnouillois n'a pas faibli à l'occasion de la 28<sup>e</sup> édition du Téléthon. Du défi sportif des écoliers le vendredi, au dîner-spectacle du vendredi soir en passant par la belle journée du samedi et le traditionnel esprit de Noël, toutes les actions étaient bonnes pour récolter des dons au profit de la recherche contre les maladies rares. De très nombreuses associations locales ont joué la carte de la solidarité et de la générosité... Résultat, le record de dons l'an dernier a bien été battu ! **Les recettes collectées s'élèvent à 9 560 euros.** Bravo à tous et rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition haute en couleurs et en générosité !



## L'actualité voirie : travaux et plan neige au programme

### Rue de Senlis

L'enfouissement des réseaux aériens pris en charge par la ville d'Arnouville, est terminé depuis quelques semaines. Début 2015, la ville voisine de Gonesse s'occupera de la réfection totale de la voirie.

**Coût: 1 394 000 euros TTC**



### Détection de l'amiante dans les routes : un coûteux principe de précaution

C'est la dernière obligation législative qui fait bondir les maires de France! La loi oblige désormais les collectivités à effectuer des prélèvements dans les enrobés des chaussées, avant leur rénovation, pour détecter d'éventuelles traces d'amiante. Un principe de précaution jugé excessif et coûteux par les techniciens dans la mesure où la quantité d'amiante présente dans les chaussées datant des années 90 est généralement très faible. L'élimination de ces infimes quantités d'amiante, ne représentant aucun danger pour les populations, devrait surtout alourdir le prix de l'entretien des voiries, ce qui tombe au plus mauvais moment, dans un contexte de forte diminution des dotations budgétaires. Autre effet pervers: l'allongement de la durée des chantiers.



### Rue de Lantène-Laprade

L'ensemble des travaux relatifs à l'assainissement, l'enfouissement des réseaux aériens et à la réfection de la voirie, débutera au premier trimestre 2015.



## PLAN HIVERNAL : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR!

Les services techniques ont aujourd'hui à leur disposition 45 tonnes de sel afin de faire face aux futurs épisodes neigeux. Depuis quelques semaines, la Ville a équipé son engin de salage d'une lame de déneigement prête à entrer en action si la situation l'exige.

Dès mi-novembre, le plan hivernal est activé à Arnouville avec des équipes d'astreinte (2 agents/équipe) pour le salage. C'est alors que prioritairement, sont déneigés les axes où les bus circulent ainsi que toutes les voies situées aux abords des écoles ainsi que des commerces. Les artères principales sont déneigées par les services techniques de la ville.

Par ailleurs, le Conseil général du Val-d'Oise est, quant à lui, chargé de déneiger les voies départementales lui incombant.

Rappelons que chaque riverain est dans l'obligation de déneiger le trottoir situé devant chez lui (Arrêté N°19/2004 en date du 6 février 2004). En cas d'accident ou de chute sur un trottoir enneigé ou verglacé, c'est la responsabilité civile du riverain qui est engagée.





L'équipe du CCAS au grand complet et à votre écoute: aux côtés de Claude Fernandez-Veliz (au centre), les agents administratifs de l'action sociale de la Ville avec l'ensemble des aides ménagères et des auxiliaires de vie, qui elles aussi, contribuent à donner du sens aux actions solidaires entreprises par la collectivité à l'égard des publics les plus fragiles. Coup de chapeau à toutes!

## CCAS, la solidarité au quotidien

Parfois méconnu et pourtant essentiel, le Centre Communal d'Action Sociale d'Arnouville (CCAS) est l'un des services municipaux les plus sollicités par le public. Le dossier du mois dresse le portrait de ce service « fer de lance » de la solidarité et démontre que la commune reste l'échelon de proximité le plus pertinent au regard des nombreuses situations de fragilité de la population. De ces missions, découlent des équipes engagées et passionnées. Tour d'horizon de cet établissement de nécessité publique pas comme les autres.

### Le CCAS, maillon de la politique sociale communale

Situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un véritable guichet d'aide aux personnes en situation de fragilité et aux personnes âgées. C'est un établissement public, chargé d'exercer les compétences détenues par la ville en matière d'action sociale. Au quotidien, il travaille en lien étroit avec les services de l'État, la Caisse d'allocations familiales (CAF), le Conseil général du Val-d'Oise et d'autres organismes affiliés.

L'administration courante de cette structure est assurée par un Conseil d'administration, présidé par le maire (membre de droit) et composé, pour moitié d'élus de la commune et pour l'autre moitié, de personnes nommées pour leur compétence. Il est doté de son propre budget et cet organe délibérant se réunit très régulièrement.

**En savoir + : CCAS - Hôtel de ville  
15-17 rue Robert Schumann - CS 20101  
95400 Arnouville - Tél.: 01 34 45 97 00**

« Grâce à l'action de Nadia, notre aide ménagère, nous pouvons compter sur un service de qualité proposé par le CCAS. Au fil du temps, nous avons pu établir une vraie relation de confiance et nous l'attendons chaque semaine avec impatience ! »  
**Jacques et Irène Deverly, bénéficiaires du service d'aide à domicile.**





## Des missions d'accompagnement essentielles

Vigilant sur les personnes en situation de fragilité, le CCAS agit quotidiennement en assurant de multiples missions à l'égard des personnes âgées et/ou handicapées et pour les personnes ayant un besoin d'accompagnement professionnel et personnalisé. Parmi elles, un service d'aide à la personne destiné à assurer le maintien des personnes âgées à domicile, l'aide aux actes de la vie quotidienne et dans les activités domestiques, le portage de repas, l'aide au transport avec le service gratuit « MINIBUS »... Sans oublier

l'instruction des demandes de Revenu de Solidarité Active (RSA), les domiciliations, les dossiers pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), le forfait Passe Navigo ou encore l'instruction des dossiers de placement pour personnes âgées et/ou handicapées.

Ce n'est sans doute pas pour rien que le service d'aide à domicile détient depuis 2007 (et renouvelé en 2012), l'agrément « qualité » appréciée par les nombreux bénéficiaires.



“ Je reçois mon repas à domicile du lundi au vendredi grâce à Fouad, le chauffeur-livreur de la société Elios, qui vient personnellement me le remettre en mains propres. Avec le choix d'un menu varié et équilibré chaque jour sans oublier la collation du soir également fournie, je ne peux qu'être très satisfait de ce service indispensable à mon bien-être quotidien. »  
**Roger Théry, bénéficiaire du service de repas à domicile.**

### Les chiffres du CCAS en 2013

**124** personnes ont bénéficié du service d'aide à domicile.

**5 123** repas livrés (42 bénéficiaires).

**164** personnes ont bénéficié de l'aide au chauffage.

**151** dossiers pour le Revenu de Solidarité Active (RSA).



Le minibus de la commune reste un service très apprécié par ses utilisateurs. Il permet ainsi de véhiculer les Arnouillois rencontrant des difficultés à se déplacer pour aller faire leurs courses ou se rendre à des manifestations publiques organisées par la ville. Sachez que ce minibus a été entièrement financé par les annonceurs représentés sur le véhicule.

## CLAUDE FERNANDEZ-VELIZ,

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES ET À LA COMMUNICATION



### Quel mot définit, selon vous, le mode d'action du service social de la ville ?

*L'écoute. Accompagner les arnouillois, c'est d'abord analyser très précisément leurs difficultés, leurs besoins, leurs droits pour apporter des réponses au cas par cas. L'écoute, c'est également ce que les personnes âgées attendent de nos services. En plus de leur travail, les aides ménagères et les auxiliaires de vie prennent le temps de dialoguer, ce qui est précieux pour nos anciens, parfois isolés.*

### Dans le contexte de crise actuel, la demande sociale a-t-elle augmenté à Arnouville ?

*La demande reste plutôt constante, mais nous devons demeurer vigilant et garantir un très bon suivi des prestations délivrées aux bénéficiaires des différentes aides. Le CCAS ne peut pas être qu'un guichet, mais un lieu d'échange, de conseil pour des interventions ciblées et adaptées.*

### Un mot sur votre équipe...

*Une équipe motivée, disponible ayant le souci d'améliorer ce qui existe. L'action sociale, c'est ma vocation professionnelle, vocation que je partage pleinement avec nos services. En cas de difficulté, chaque Arnouillois pourra pleinement compter sur cette équipe.*

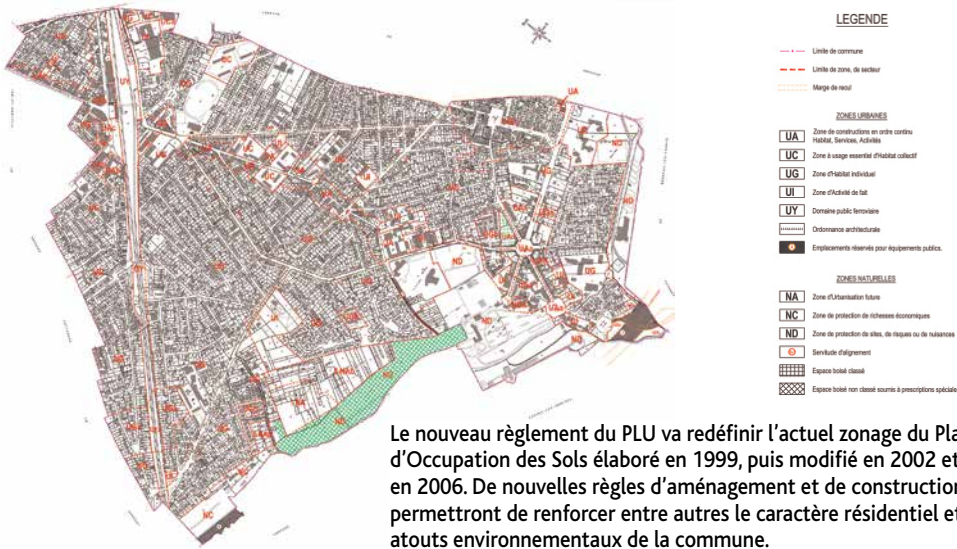


Le CCAS a également mis en place une action en faveur des seniors : le programme « PIED », Programme Intégré d'Équilibre Dynamique. Chaque séance est encadrée par un animateur diplômé et se compose d'une heure d'activité physique et de 30 minutes de discussion de prévention sur des thèmes multiples.

## Plan Local d'Urbanisme

# Un nouveau règlement pour une ville en harmonie

L'élaboration du Plan local d'urbanisme se poursuit avec la rédaction en cours du nouveau règlement d'urbanisme qui remplacera définitivement l'actuel Plan d'Occupation des Sols, en vigueur depuis 1999.



Le nouveau règlement du PLU va redéfinir l'actuel zonage du Plan d'Occupation des Sols élaboré en 1999, puis modifié en 2002 et en 2006. De nouvelles règles d'aménagement et de construction permettront de renforcer entre autres le caractère résidentiel et les atouts environnementaux de la commune.

### Quelques rappels

La commune doit désormais se doter d'un Plan Local d'Urbanisme pour se mettre en conformité avec les Lois Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et Grenelle. Rappelons qu'un Plan Local d'Urbanisme se compose de plusieurs documents :

- un diagnostic de la situation existante, réalisé il y a un an,
- le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixe les objectifs de la commune en matière d'urbanisme. Le PADD a été présenté en Conseil municipal en mai dernier,
- le Règlement d'urbanisme et un plan de zonage ainsi que des annexes, en cours d'élaboration.

### Le Règlement d'urbanisme c'est quoi ?

Il s'agit des règles qui s'imposeront à toute construction nouvelle ou existante. Ces règles concerneront notamment :

- les emprises au sol, les hauteurs des bâtiments, les distances par rapport aux limites de propriétés, le style architectural, etc.
- les clôtures,

- le stationnement,
- les jardins et espaces verts pour préserver la trame verte de la ville.

C'est l'addition de ces différentes règles qui déterminera les possibilités de construction ou d'agrandissement. Le coefficient d'occupation des sols sera supprimé. Toutefois la surface de plancher constructible restera réglementée par l'application des autres règles (emprise au sol, marges d'isolement, etc.) permettront de veiller entre autres au respect de l'aspect architectural et au volume des constructions ainsi que de leur harmonie avec un environnement renouvelé et toujours plus attractif.

### Qui est concerné ?

Toutes les habitations et constructions seront concernées par le règlement du PLU, dans tous les quartiers de la ville. Les règles seront établies zone par zone (urbaine, agricole, naturelle) grâce à un nouveau plan de zonage. Par ailleurs, toute modification ou transformation du bâti restera encadrée : construction, agrandissement, surélévation, clôture, rénovation ou modification de façades, installation d'abris de jardin ou de garages, etc.

## Donnez votre avis

L'élaboration du PLU est une procédure très concertée qui permet à chacun de s'exprimer. Dans cet objectif, un registre est à la disposition de tous les Arnouvillois en mairie. Vous pouvez, à tout moment, y consigner vos remarques et vos suggestions qui seront examinées par les techniciens du service de l'urbanisme. N'hésitez pas également à solliciter le conseil de ce service pour tout projet de modification de votre habitation.

## JEAN SARBACH

ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

**Le règlement d'urbanisme constitue le moteur du Plan Local d'Urbanisme ? Qu'est-ce qui va changer ?**



*Ce ne sera pas une révolution. Notre objectif est de préserver le caractère résidentiel de la commune et l'harmonie de nos quartiers. Le Plan d'Occupation des Sols (POS) n'était plus adapté aux besoins actuels, il fallait vraiment tout remettre à plat et fixer des règles claires et compréhensibles par tous. Chacun doit comprendre qu'en matière d'urbanisme, on ne peut pas faire n'importe quoi au prétexte qu'on est chez soi. Un cadre général doit être défini et respecté, c'est ce qui fait l'identité et la qualité d'une ville comme la nôtre.*

### Y aura-t-il des constructions nouvelles en grand nombre ?

*Non. Tout d'abord, il n'y a quasiment plus de réserves foncières à Arnouville. D'autre part, le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) nous interdit pratiquement toute construction nouvelle, à l'exception du desserment prévu du Pôle gare dans le cadre de la révision en cours du Contrat de développement territorial qui concernerait 200 logements.*

## Les prochaines étapes

- Réunion des personnes publiques associées (État, Région, communes voisines, Communauté d'agglomération, etc.).
- Réunion publique de concertation début 2015.
- Arrêt du projet du PLU par le Conseil municipal.
- Examen du projet du PLU par les personnes publiques associées.
- Enquête publique et de présentation.
- Rapport du commissaire enquêteur.
- Modifications éventuelles du projet.
- Approbation du PLU par le Conseil municipal.
- Mise en application.

# Élections départementales: votre canton va changer

Les 22 et 29 mars 2015 se tiendront les élections départementales (ex-cantonales) qui devront élire vos nouveaux conseillers généraux suivant un nouveau mode de scrutin, à parité égale. Explications.



**REPÈRES**  
 53 550 habitants  
 2 communes  
 8,3 km<sup>2</sup>  
 21 cantons au total dans tout le Val-d'Oise

Le Conseil général du Val-d'Oise va être appelé à renouveler l'ensemble de ses élus territoriaux en même temps qu'il changera de nom en devenant le « Conseil départemental ». Parmi les deux changements importants de cette réforme territoriale initiée par le Gouvernement, la mise en place d'un nouveau mode de scrutin: en effet,

seront élus par cantons, un binôme femme/homme tout en sachant que le nombre de cantons aujourd'hui fixés à 39, ne sera plus que de 21 au mois de mars prochain. Deux fois moins de cantons, mais autant d'élus!

### Nouveau canton

La ville d'Arnouville aujourd'hui rattachée au canton de Villiers-le-Bel sera désormais intégrée au nouveau canton de Garges-lès-Gonnesse. Ce dernier sera composé uniquement de deux communes: Garges-lès-Gonnesse et Arnouville pour un bassin de population de 53 550 habitants... et donc deux élu(e)s paritaires qui représenteront le canton dans le département.

### Des compétences de proximité

Le Conseil général du Val-d'Oise est un acteur du quotidien des Arnouillois et des Valdoisiens. Parmi ses nombreuses attributions, il est le chef de file de l'action sociale et de la solidarité mais aussi de l'enfance et de la

famille. Il a en charge la gestion et l'entretien des 109 collèges (comme le collège Jean Moulin), l'entretien des 1 200 km de routes départementales ou encore assure le financement des sapeurs-pompiers. Il participe également à l'action culturelle et sportive sans oublier l'aménagement du territoire. Créé en 1968, le département du Val-d'Oise s'est affirmé, au fil du temps, comme un véritable partenaire de nos communes en finançant les écoles, les crèches, les équipements sportifs et culturels.

## En savoir +

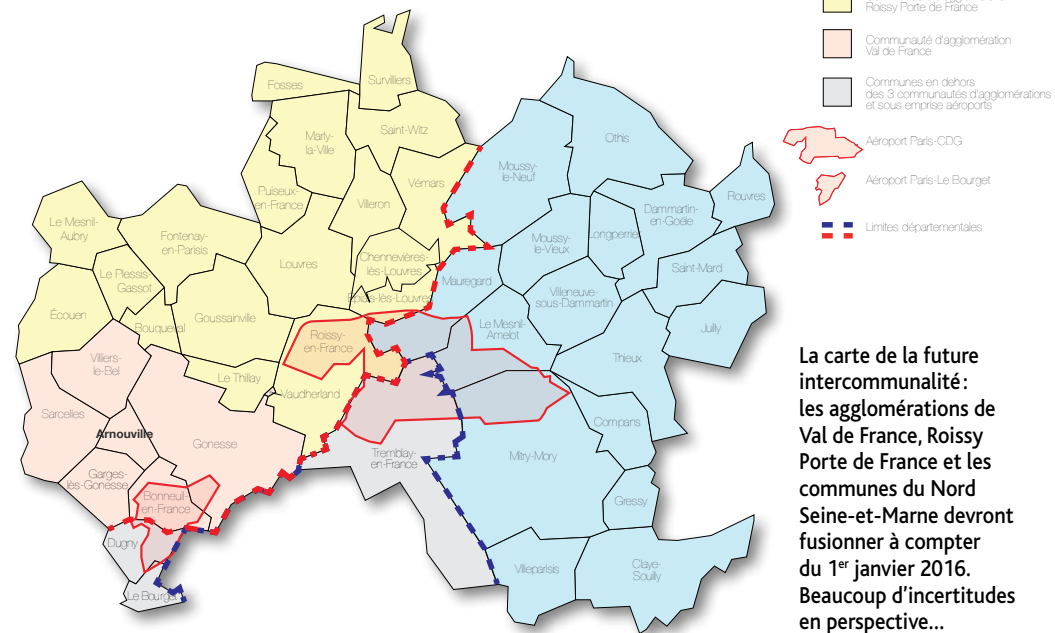
53 550... c'est le nombre total d'habitants que formera le nouveau canton avec les villes de Garges-lès-Gonnesse et d'Arnouville.

Le Conseiller général sortant est Didier Vaillant, actuel élu du canton de Villiers-le-Bel/Arnouville.

# Nouvelle carte de l'intercommunalité: incompréhensions et incertitudes

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans un peu plus d'un an, la Communauté d'agglomération Val de France aura disparu. La réforme de la carte de l'intercommunalité engagée par le Gouvernement en Ile-de-France doit en effet réduire le nombre des intercommunalités en portant le nombre minimal d'habitants à 200 000. Avec 164 000 habitants, Val de France est concernée et doit donc fusionner avec l'autre agglomération de l'Est du Val-d'Oise. Ce sera Roissy Porte de France et ses 19 communes. Logique.

Mais le préfet du Val-d'Oise, qui a présenté cette carte l'été dernier, veut également englober dans cette carte les communes de Seine-et-Marne limitrophes de l'aéroport. L'idée: donner une identité administrative au Grand Roissy économique. Une intention néanmoins contestée par les élus des communes de Val de France dont Arnouville. « Il n'y a pas de véritable cohérence territoriale dans ce projet » estime Michel Aumas. « Quel point commun avons-nous avec ces communes majoritairement rurales de Seine-et-Marne et comment allons-nous pouvoir gérer un en-



La carte de la future intercommunalité: les agglomérations de Val de France, Roissy Porte de France et les communes du Nord Seine-et-Marne devront fusionner à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Beaucoup d'incertitudes en perspective...

semble aussi hétéroclite », s'interroge le maire. Mais pour l'heure, la fusion semble inéluctable et devrait être officiellement validée en février prochain par le préfet de Région. Les élus

auront ensuite moins d'un an - c'est court - pour s'organiser. Beaucoup de travail pour de très hypothétiques économies et une encore plus improbable simplification administrative.

## Service des sports : André Bonnet s'en va, Salah M'Barki lui succède

Du changement au service des sports puisqu'André Bonnet a fait valoir ses droits à la retraite. Salah M'Barki, ancien médiateur bien connu de tous, prend ainsi de nouvelles responsabilités à la tête de ce service d'importance. Portraits.



Passage de témoin entre Salah M'Barki (à droite), le nouveau responsable des sports à la mairie et André Bonnet (au centre) qui prend une retraite bien méritée aux côtés de son épouse Christiane (à gauche), pour qui c'est également "la quille"!

André et Salah ont tous deux un point commun : le plaisir du contact avec la population et plus particulièrement avec les acteurs de la vie sportive arnouilloise. Au cours de l'été, André Bonnet s'est attelé à la traditionnelle passation des dossiers avec son successeur Salah M'Barki. Pas de changement majeur mais une réelle continuité pour un service qui ne manque pas de répondre aux nombreuses sollicitations dans son domaine.

### Le couple Bonnet

André Bonnet est entré à la mairie d'Arnouville en 1995. Après une quinzaine d'années en qualité de régisseur de l'Espace Charles Aznavour, il prend la direction du service des sports en juillet 2011 : « *j'ai adoré le contact privilégié avec les associations locales et le plaisir singulier connu pour chacune de mes missions* » raconte le nouveau retraité qui est d'ailleurs né à Arnouville. Avec lui, c'est un visage bien connu à l'accueil de la Nef qui s'en va : sa femme Christiane, prend également

sa retraite après être arrivée dès 1989 à la mairie. Tous les deux quittent définitivement Arnouville pour une retraite bien méritée, direction la Normandie !

### Passage de témoin

« *Je suis très content que se soit Salah qui me succède* » confie André Bonnet. Et pour cause, Salah M'Barki est désormais le nouveau responsable des sports de la commune. Un territoire qu'il connaît très bien pour l'avoir parcouru en sa qualité de médiateur urbain durant douze ans. « *Passionné de football, l'amour du sport m'a conduit tout naturellement vers ce service que je n'ai pas choisi au hasard* » explique-t-il et conclut « *l'engagement quotidien d'André et de Christiane Bonnet est un exemple pour moi. Ils m'ont transmis un réel savoir-faire et je tiens à les remercier sincèrement pour leur bienveillance et leur professionnalisme* ».

### Des missions au service du public

Le service des sports répond par ailleurs à de nombreuses missions parmi lesquelles : information du public sur les activités sportives proposées, gestion du patrimoine sportif et de l'ensemble des installations, organisation du personnel, coordination des actions publiques avec les différents partenaires, etc.

**Renseignements :**  
**Service des sports**  
**Complexe sportif de la NEF**  
**Rue des Quinconces**  
**95400 - Arnouville**  
**Tél. : 01 34 53 66 67**

## Des équipements et des hommes

Le service des sports est composé d'une équipe de 7 personnes. La ville dispose « côté équipements sportifs » du complexe sportif Léo Lagrange, du complexe sportif de la NEF, du COSEC Gymnase Auguste Delaune, du stade de la Vallée... sans oublier l'engagement bénévole exemplaire de la vingtaine d'associations sportives présentes sur le territoire communal.



## Arnouville Tennis Club: la balle au bout de la raquette

Avec près de 200 licenciés et un beau dynamisme, le club affiche de nouvelles ambitions et de solides marges de progression. Il y a de la place pour accueillir de nouveaux joueurs dans la foulée d'une finale de coupe Davis disputée par l'équipe de France de tennis, face à la Suisse.



Raquettes à la main, la bonne humeur et la motivation des jeunes tennismans arnouillois font plaisir à voir!

La dernière assemblée générale de l'association a permis de faire le bilan de la saison écoulée et de présenter également les perspectives imaginées pour les prochains mois. Ainsi, le club de tennis arnouillois basé au complexe sportif de la NEF, peut se satisfaire des équipements mis à sa disposition: 2 terrains intérieurs synthétiques, 4 terres battues utilisées en printemps/automne sans oublier les 2 green set récemment refaits à neuf par la municipalité: « une belle et agréable infrastructure de qualité » comme

le souligne Catherine Faye, la présidente de l'ATC depuis 2000.

### Projets et enseignements

Parmi les projets à l'étude, la mise en place de cartes magnétiques nominatives pour les adhérents du club afin de leur permettre l'accès libre et sécurisé des structures présentes à la NEF ou encore la réflexion quant à la création d'un véritable club house. L'association compte également une cinquantaine d'adhérents qui participe chaque

### À savoir...



Le maire Michel Aumas a inauguré il y a quelques mois, les deux nouveaux green set rénovés par la municipalité en présence des adhérents du Tennis Club d'Arnouville.

année, aux compétitions par équipe. Le club bénéficie par ailleurs d'un encadrement et des compétences d'un breveté d'État, de deux assistants moniteurs de tennis ainsi que d'un initiateur.

> **Arnouville Tennis Club**  
**Rue des Quinconces (à la NEF)**  
**95400 Arnouville**  
**Courriel: arnouville.tennis@free.fr**  
**Site internet:**  
**www.club.fft.fr/atc-arnouville**

## Tennis de table: le ping-pong version compet'

À deux ou sous la forme de tournois amicaux, le tennis de table arnouillois privilégie d'abord la convivialité pour ce club à taille humaine.

Créée il y a cinq ans, l'association de tennis de table « Gaston Tran » (ATTGT) propose tout au long de l'année, la pratique de cette discipline pour les passionnés du ping-pong.

Avec une vingtaine d'adhérents, le club revendique sa taille humaine et « assume le choix de ne pas être affilié à la Fédération française de tennis de table car le dispositif est trop contraignant pour un club comme le nôtre » souligne Philippe Bonnet, le président de l'association depuis sa création. Tout au long de l'année, les adhérents se rencontrent lors des entraînements de mardi soir ou autour de tournois amicaux, à l'Envol, dans la salle Gaston Tran... dans un esprit



Les enfants ne manquent jamais une séance d'entraînement pour le plaisir de jouer.

familial avant tout. Il n'y a pas de classement, seul compte le plaisir de jouer.

### Investissement bénévole

Autour du président, des bénévoles qui font vivre l'association arnouilloise sans oublier les parents des plus jeunes adhérents qui s'investissent à leur tour.

« On fête même les anniversaires des enfants lorsque nous nous retrouvons » raconte Philippe Bonnet. Le club participe comme chaque année au traditionnel Forum des associations: l'occasion de recruter de nouveaux adhérents.

> **ATTGT – Salle Gaston Tran (L'Envol) –**  
**Tél.: 06 61 13 07 55**

## Le lycée des métiers d'Arnouville, une voie d'excellence

Récemment labellisé par l'académie de Versailles, le lycée professionnel arnouillois propose des formations complètes dans les domaines du tertiaire, de la santé et de l'action sociale. Portrait d'un établissement secondaire unique en son genre dans le bassin de Gonesse.

Il faisait partie d'un des plus anciens lycées du Val-d'Oise et c'est pourquoi la Région Ile-de-France a engagé d'importants travaux de mise aux normes et de réhabilitation de cet établissement qui accueille plusieurs centaines de lycéens chaque année. Sollicité et reconnu pour ses filières enseignées et en pleine évolution, le lycée des métiers fait preuve d'un beau dynamisme.

### Un lycée convivial et à taille humaine

« En dix ans, le lycée a changé trois fois de nom » explique Nathalie Manivet-Delaye, proviseur de l'établissement depuis septembre 2011. Au terme d'un audit rigoureux et d'un avis favorable émis par le Rectorat, le lycée professionnel s'appelle désormais le lycée des métiers des services à la personne et à l'entreprise « Virginia Henderson\* » : une identité affirmée et renforcée pour cet établissement qui compte depuis la rentrée dernière, 560 lycéens venus d'une cinquantaine de communes de la région et encadrés par 52 professeurs et une quinzaine de personnels administratifs.

### Des filières "pro" et une ambition européenne

Le lycée des métiers, à travers ses trois pôles (tertiaire, santé et social) forme les jeunes apprenants au CAP « Petite enfance », au



Ateliers le plus souvent sous la forme de groupes, l'enseignement spécialisé des disciplines dans ce lycée des métiers permet d'obtenir des résultats très satisfaisants lors de la proclamation des résultats à la fin de l'année. Les lycéens se distinguent par leur implication constante au sein de leur établissement.

BAC Pro « Accompagnement, soins et services à la personne » ainsi qu'au BAC Pro « Gestion-Administration ». Il prépare aussi le diplôme d'État d'aide-soignant et compte par ailleurs, une section européenne Allemand, unique dans la région francilienne. Cette ouverture européenne se décline grâce à un partenariat avec un lycée outre-Rhin et avec le soutien du Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle.

### Les élèves, acteurs de la vie lycéenne

La dimension citoyenne fait partie intégrante de la vie de l'établissement: Conseil de vie lycéenne (CVL) actif et reconnu, la Maison des lycéens (MDL) installée en mai 2013 ou encore la participation au budget participatif des lycées sous l'égide de la Région Ile-de-France. D'ailleurs, c'est grâce à cette dernière que les lycéens, dotés d'une subvention de 70 000 euros, ont rénové et rafraîchi deux espaces « détente » grâce notamment à de superbes fresques peintes par leurs soins.

*\*Virginia Henderson (1897-1996) était une infirmière américaine. Elle est à l'origine de la définition des soins infirmiers ou des 14 besoins fondamentaux qui servent encore actuellement de référence dans le métier.*

Le mot de... Nathalie Manivet-Delaye, proviseur du lycée des métiers "Virginia Henderson"

*Cet établissement connaît une seconde vie grâce aux actions communes et concertées de l'ensemble des membres de la communauté éducative dont je salue ici l'implication active et désintéressée. Par ailleurs, le lycée des métiers contribue à promouvoir des formations de qualité, très appréciées par les professionnels des secteurs privés et publics. »*



### > Renseignements:

**Lycée des métiers**  
100 avenue Charles Vaillant  
95400 Arnouville – Tél.: 01 39 85 21 78  
Site web: [www.lyc-henderson-arnouville.ac-versailles.fr](http://www.lyc-henderson-arnouville.ac-versailles.fr)



Le volet "Petite enfance" (photo) constitue une formation rigoureuse et très demandée par les professionnels des secteurs privés ou publics.

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

#### Aout 2014

Lya LAPERT

#### Septembre 2014

Liséa GNACADJA

Axel MONTANARO

Faaïq KHALIL

Faaïz KHALIL

Ahmed GADARI

Jehovani MALANDA EMANKELE

Miguel CANCELA

Ana DIRIL

Jonas YALAP

Nina OZKUR

Muhammad ULLAH

Inoué ROMAIN

Irina YALAP

Jade CAV

Eva SADOU

Elior NGONGO KASHESHE

Louna COURSIL

#### Octobre 2014

Elyana DEMIRCI

Linh HANIFA DEPAYS

Karen NKALUBUKI

Youssef MOUME

Angelo BANHAM

Kimberly OULD SAID

Mohamed-Amine EL MOUKHTARI

Laurene BENER

Noah DAVIGNY

Alessia ORUNCAK

Daouda CAMARA

Ismail KONATÉ

Laurie PARDIEU

Amira DJAOUTI

Olagninou HOUNKPONOU

Josefa INGILA

### MARIAGES

#### Septembre 2014

David RIVET/Rafaela MISSAKIAN

Sébastien KARATAY/Chantal SANCAR

Hicham BARHIL/Nadia MOUSSI

Ibrahim ÖZKÖYLÜ/Angélique LEMELTIEZ

#### Octobre 2014

Abdelkrim SLIMANI/Samia CHANTIFI

Hizni KAYSSAR LIYONE/Dalya HESA

Bulut CIL/Eylem CIL

Khalid ZELLOUMA/Laetitia CARON

RAVI RAJ MALL/RANJIT KAUR

### NOCES DIAMANT

Paul DELAGARDE/Marie VANDELET

### DÈCÈS

#### Juillet 2014

Raoul TACQ

#### Septembre 2014

Roland DEGEORGE

DIKAZOLELE NDOBENTA

Marie-Mirtho CASSÉUS épouse PIERRE

Thien Kim Ngan TRAN épouse

VENOUGOBALOU

Fernande GONTIER veuve LEFEVRE

René ABÉLANET

Gaby ELLOUS veuve BELLITY

#### Octobre 2014

Michel BOUCHERON

Joseph HATTAB

Marie LAMOLIE veuve PASCAL

Charles MAGNE

Eugène LEPRETRE

Lucienne KONIECZNY

Marie CASAGRANDE

## « TRIBUNES D'EXPRESSION »

### Groupe de l'opposition

#### La fin du 1<sup>er</sup> trimestre arrive, le bilan et la concertation s'imposent.

Les familles ont rencontré de nombreux problèmes lors de cette rentrée à cause de l'absence de réelle concertation, en amont, sur les nouveaux rythmes scolaires. De la sous-évaluation des capacités d'accueil en centres de loisirs à ceux des temps d'activités périscolaires (TAPs), ce sont malheureusement les enfants qui en sont les principales victimes.

La majorité municipale a choisi de faire payer les TAPs malgré l'aide forfaitaire de l'État de 50 € par enfant scolarisé à Arnouville, aide issue du fonds d'amorçage. En plus d'être payants à Arnouville, seuls 20 % des élèves ont pu s'y inscrire en septembre.

La pérennisation de cette aide vient d'être annoncée par le Premier Ministre. Elle sera conditionnée à la mise en place d'un projet éducatif de territoire (PEDT) que la majorité municipale de droite a toujours refusé de mettre en œuvre. Ce PEDT était l'un des éléments majeurs de notre programme éducatif.

Une opposition qui agit pour faire économiser plus de 50 000 € aux Arnouillois  
Lors du conseil municipal du 15 octobre dernier, M. le Maire a tenté de faire voter une délibération concernant la réfection de la voirie de la rue de Senlis, à cheval entre les villes d'Arnouville et de Gonesse. Cette délibération prévoit le paiement à parts égales par les deux villes, alors que seules 42 % des voiries sont sur le territoire de notre commune. Cela représente un surcoût de 53 400 € pour les Arnouillois. Nous avons demandé que la délibération soit modifiée afin que notre commune ne paye pas pour des travaux de la ville de Gonesse.

Une opposition toujours bâillonnée !

Entre le non respect des délais légaux de vote du règlement intérieur du conseil municipal et l'absence de réunion de certaines commissions municipales, la majorité de droite, une fois de plus, ne respecte pas et ignore le travail de l'opposition. Lors du conseil du mois d'octobre, en l'absence de la commission Jeunesse et Sport préalable au conseil, nous n'avions pas les éléments suffisants pour statuer sur le projet de rénovation du terrain de football du stade de la Vallée. Nous soutenons la nécessaire rénovation de cet équipement sportif, mais nous n'acceptons pas les méthodes de travail de la majorité municipale.

L'ensemble du groupe « Ensemble, construisons l'avenir d'Arnouville » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2015.

« Ensemble Construisons l'avenir d'Arnouville »

Sylvain LASSONDE, Nicole GAUTHIER, Nouredine MAATOUG, Thérèse MARTIN

### Groupe majoritaire "Dynamisme et expérience pour Arnouville"

#### Des réformes... pour dépenser plus !

Vous pensiez que le mot réforme rimait avec réduction de la dépense publique. Détrompez-vous !

Réforme de l'intercommunalité. L'idée : créer d'énormes Communautés d'agglomération d'au moins 200 000 habitants. Quelles économies attendre de cette réforme en l'absence de marges de manœuvre réelles, notamment dans la gestion des dépenses de fonctionnement qui vont simplement s'additionner. Les élus et les agents des Communautés d'agglomération vont devoir consacrer la quasi-totalité de l'année 2015 à préparer ces fusions, au détriment, c'est à craindre, des investissements d'intérêt général. Pour au final, créer des centres de décision encore plus éloignés des habitants.

Réforme des rythmes scolaires. Si celle-ci doit améliorer la réussite scolaire, pourquoi pas ? Mais cette réforme c'est pour le moment des dépenses supplémentaires et une complexité de mise en œuvre indéniable. Qu'il s'agisse des aides de l'État et des frais que devront supporter les communes, cette réforme, ce sont des dépenses supplémentaires pour les familles et pour les communes. Cette réforme, nous n'en sommes nullement responsables mais faisons le maximum pour qu'elle réussisse, dans l'intérêt de nos élèves.

Réforme des élections départementales. Moitié moins de cantons, mais toujours autant d'élus. En mars prochain, vous devrez choisir deux conseillers départementaux et deux suppléants pour notre seul et même nouveau canton d'Arnouville-Garges-lès-Gonesse.

Aujourd'hui, vos attentes sont claires. Exigence d'un bon entretien du patrimoine public (routes, bâtiments), maintien des services du quotidien (social, maintien à domicile, petite enfance, prévention, éducation), soutien aux associations et aux clubs sportifs qui constituent la base du bien vivre ensemble. Le tout avec une maîtrise de la fiscalité locale.

Vous nous le dites tous les jours, nous travaillons dans ce sens chaque jour, avec le personnel communal, avec les dizaines de bénévoles qui se dévouent pour vous servir.

Mais voici le temps de la traditionnelle trêve des confiseurs. Oublions quelque temps nos préoccupations, nos querelles à l'occasion des fêtes de fin d'année qui doivent être, pour tous, un temps de paix et de sérénité.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Pascal Doll, premier adjoint au maire, pour le Groupe majoritaire  
"Dynamisme et expérience pour Arnouville"

# agenda

Décembre 2014/avril 2015

**SAMEDI 20 DÉCEMBRE**

17 h / Bibliothèque intercommunale

## LA MAGIE DES VEILLÉES DE NOËL

Contes pour les 3 à 8 ans

Renseignements/réservations: 01 39 85 39 96



**MARDI 6, MERCREDI 7 ET JEUDI 8 JANVIER**

Mardi 6 à 9 h, 10 h et 14 h - mercredi 7 à 9 h30 - jeudi 8 à 9 h et 10 h / Espace Charles Aznavour

## SOS TERRE

Spectacle de marionnettes et d'ombres

Renseignements/réservations: 01 34 45 97 19



**MARDI 20 JANVIER**

20h45 / Espace Charles Aznavour

## COIFFURE & CONFIDENCES

Théâtre de boulevard – Pièce de Robert Harling avec la comédienne Astrid Veillon.

L'histoire se déroule dans un charmant salon de coiffure où se retrouvent régulièrement quelques clientes habituées. Autour de Thérèse, la patronne qui les shampoine, les coiffe, les cajole, ces fidèles d'âges et de conditions sociales différents s'épanchent sur leur vie, lâchent des confidences, s'amusent de leur parcours.

Renseignements/réservations: 01 34 45 97 19



**23 JANVIER, 24 JANVIER, 6 MARS ET 7 MARS**

21 h / Salle Gaston Tran à L'Envol

« Maison de la Jeunesse »

## MATCHES D'IMPROVISATION

Par le Théâtre de Quat'Sous

Tarifs: 5 euros (adulte) et 2,50 euros (- de 18 ans)

Renseignements/réservations: 06 60 05 72 12

[www.theatredequatsous.fr](http://www.theatredequatsous.fr)



**SAMEDI 31 JANVIER**

20h30 / Espace Charles Aznavour

Spectacle musical

## VICTOR HUGO ET GIUSEPPE VERDI

Deux géants au sommet du romantisme

Réservation obligatoire: 01 34 45 97 19

**DU 5 AU 8 FÉVRIER**

14 h à 18 h / Espace Charles Aznavour

## PALETTE D'ARTISTES

Arts plastiques – Exposition/concours de peintures et sculptures

L'association des plasticiens Arméniens de France (APAF) sera l'invitée d'honneur.

**DIMANCHE 8 FÉVRIER**

16 h / Espace Charles Aznavour

## CONCERT

Par les professeurs et les élèves du Conservatoire de musique.

Ce moment musical sera suivi de la remise des prix de l'exposition/concours « Palette d'artistes ».

Plus d'infos: [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)



**SAMEDI 7 FÉVRIER**

17 h / Bibliothèque intercommunale

## ZIP-ZAP

Spectacle conté musical de 2 à 5 ans par Clarence Massiani

Renseignements/réservations: 01 39 85 39 96

**VENDREDI 13 FÉVRIER**

20h30 / Orangerie du Château

## ORCHESTRE JUNIOR ET ENSEMBLE DE GUITARES

Par le Conservatoire de musique et de danse

Renseignements/réservations: 01 34 45 97 12

**DU LUNDI 16 AU SAMEDI 21 FÉVRIER**

## DESTINATION MANGA

Ateliers de dessin manga dans vos bibliothèques

Renseignements/réservations: 01 39 85 39 96

**SAMEDI 7 MARS**

20h30 / Espace Charles Aznavour

## LE CONSERVATOIRE FAIT SON OPERA

Renseignements/réservations: 01 34 45 97 12

**SAMEDI 21 MARS**

20h30 / Espace Charles Aznavour

## SOIRÉE DANSANTE CABARET

Entrée: 5 euros

Vente de boissons et restauration sur place

Réservation obligatoire au 01 34 45 97 12

**SAMEDI 28 MARS**

20h45 / Espace Charles Aznavour

## LEVON MINASSIAN

Concert exceptionnel de ce joueur de mandoline et de « doudouk », instrument musical arménien. Il a également joué aux côtés de Sting, Charles Aznavour, I Muvrini ou encore Manu Katché.

Renseignements/réservations: 01 34 45 97 19



**JEUDI 9 AVRIL**

20h45 / Espace Charles Aznavour

## PATRICK FIORI EN CONCERT

Renseignements/réservations: 01 34 45 97 19



**PENSEZ À VOS RÉSERVATIONS - 01 34 45 97 19**